Envoyé en préfecture le 05/09/2024
Reçu en préfecture le 05/09/2024
Publié le
ID : 062-200069482-20240822-D137_2024-DE

Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois

Séance du 22 août 2024

L'an 2024 et le 22 août à 17h00, le Conseil Communautaire sous la présidence de Michel SEROUX, s'est réuni au siège communautaire à Avesnes le Comte sur convocation du 14 août 2024.

Date de la convocation : 14 août 2024
Date d'affichage : 14 août 2024
Délibération N° 22-08-2024 / N°137
Etaient présents les membres en exercice :71

Messieurs Pascal Mestan, Alain Rose, Hubert Tassencourt, Léon Bernard, Alexandre Hulot, Maurice Soyez, Thomas Bonnelle, André Michel, Michel Petit, Hubert Morreel, Julien Bellengier, Patrick Nepveu, Dominique Coppin, Patrick Zakrent, Pierre Cuvillier, Hugues Legoux, Jean Bridel, Eric Poulain, Etienne Duchateau, Sébastien Henquenet, Philippe Carton, Luc Delaporte, Philippe Lefebvre, Hubert Dingreville, Stéphane Locquet, Benoit François, Nicolas Capron, Olivier Gallet, Jean-Louis Cauvet, Ernest Auchart, Michel Seroux, Jean-Pierre Marocchini, Pierre Barrois, Jean-Paul Hemery, Michel Accart, Ludovic Degouve, Jean-Michel Schulz, Yannick Barlet, Marc Degrendele, Raymond Lavigne, Philippe Duez, Denis Caillierez, Stéphane Gomès, Gérard Nicolle, Alain Debureaux, Arnaud Douchet, Christian Thilliez, Frédéric Plaquet, Serge Leu, François Coquart, Jean-Louis Lebas, Edouard Hautecoeur, Joël Toursel, Yves Lieppe, David Duchateau, Jacques Thellier, Philippe Vanderbeken, Damien Bricout.

Mesdames, Marie-Angèle Lefetz, Béatrice Dausse, Monique Debeaumont, Sabine Surelle, Geneviève Meurice, Marie Bernard, Martine Gérard, Sylviane Evain, Murielle Roussel, Magalie Jonard, Françoise Simon, Muriel Sergier, Catherine Libessart.

Membres suppléés : 7
Membres ayant donné procuration : 9
Membres votants : 87

Absents : Pascal Coin, Patrick Roblot, Fabienne Kwiatkowski, Anne-Marie Dupuis, Florence Dambreville, Jacques Nick, Yves Petit, Harold Tetu, Christian Delambre, Jean-Marc Cuvillier, Raymond Wacheux, Arnaud Ricq, Dominique Verdel, Jean-Claude Jacquemelle, Alain Traisnel, Jean-François Haultcoeur, Pierre Guillemant, Sidonie Duriez, Magali Urbanac, Eric Caron, Henri Cuvillier, Xavier Normand, Emmanuel Ioos.

Absents suppléés : Lionel Cayet suppléé par Philippe Verret, Patrick Dekeyser suppléé par Matthieu Cardon, Guy Vasseur suppléé par Denis Béthencourt, Romuald Delattre suppléé par Jacqueline Lécossois, René Pruvost suppléé par Chantal Jacquemelle, Freddy Balavoine suppléé par Claudine Victor, Anne-Sophie Larivière suppléée par Guillaume Colliez.

Absents excusés : Sylvie Gabez, Vincent Lacroix, André Bouchind'homme, Louis Lambert, Guillaume Lefebvre.

Envoyé en préfecture le 05/09/2024
Reçu en préfecture le 05/09/2024
Publié le
ID : 062-200069482-20240822-D137_2024-DE

Absents ayant donné procuration : Jean-Michel Desailly ayant donné procuration à Léon Bernard, Sébastien Bertout ayant donné procuration à Alexandre Hulot, Christian Boucly ayant donné procuration à Damien Bricout, Jean-Michel Delannoy ayant donné procuration à Hubert Dingreville, Alexandre Decry ayant donné procuration à Sébastien Henquenet, Roland Descamps ayant donné procuration à Gérard Nicolle, Jean-François Varoqui ayant donné procuration à Joël Toursel, Chantal Dufresne ayant donné procuration à Alain Debureaux.

Secrétaire de séance : Luc Delaporte

Titre de la délibération : Attribution du marché de travaux 2024-T-0002 – Réfection de la façade de l'antenne de Tincques

Madame la Vice-Présidente rappelle que lors du Conseil Communautaire du 14 décembre 2023, l'Assemblée avait autorisé le Président à lancer les consultations pour les travaux de réfection de la façade de l'antenne de Tincques. Les travaux concernent la reprise des panneaux OSB des façades, la réfection de l'isolation thermique par l'extérieur, le remplacement des couvertines de la toiture et la remise en peinture des menuiseries extérieures de l'ensemble du bâtiment.

Une consultation a donc été lancée le 17 mai 2024 sur la plateforme de dématérialisation marchespublics596280.fr, dans la gazette Nord Pas-de-Calais, sur le site marchésonline.com et le site de la CCCA. Le montant des travaux était estimé à 453 831€ HT par le maître d'œuvre BTP Ingénierie.

La Commission des marchés publics s'est réunie le 1er juillet 2024 pour l'ouverture des plis puis le 11 juillet 2024 afin de prendre connaissance de l'analyse des offres de BTP Ingénierie. Il est apparu que sur deux offres reçues, l'offre la mieux disante au regard des critères techniques exigés est celle de OB CONSTRUCTION de Haute-Avesnes pour un montant de 506 400€ HT.

Vu l'avis favorable de la Commission des marchés publics en date du 11 juillet 2024 et suite à l'avis favorable des membres du Bureau en date du 13 août 2024, Madame la Vice-Présidente propose à l'Assemblée communautaire de retenir la société OB CONSTRUCTION pour le marché de travaux de réfection de la façade de l'antenne de Tincques.

Après échanges, le conseil communautaire décide à la majorité (une asbstention) :

- D'attribuer le marché de travaux « **2024-T-0002 Réfection de la façade de l'antenne de Tincques** » à la société OB CONSTRUCTION de Haute-Avesnes pour son offre d'un montant de 506 400 € HT soit 607 680€ TTC
- D'autoriser le Vice-Président M Poulain à signer le marché et les pièces afférentes à son exécution et à son règlement.

Le Vice-Président

Eric Poulain

Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois * Pas de Calais *

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture du Pas-de-Calais le 05/09/2024 et publication ou notification du 05/09/2024

Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois * Pas de Calais *